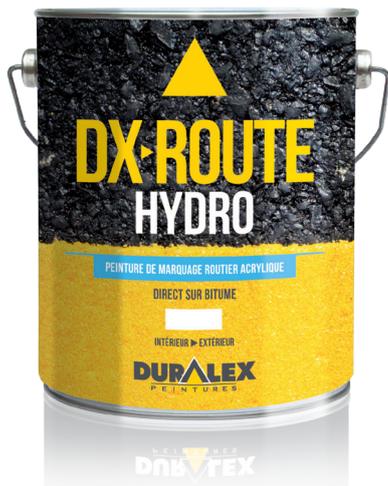


LES SOLUTIONS SOL **MARQUAGE ROUTIER**

DX ROUTE HYDRO



PEINTURE DE MARQUAGE ROUTIER

PROPRIÉTÉS : Séchage rapide - Résistance à l'usure mécanique (pneus, etc..), aux intempéries et aux contraintes thermiques - Bonne tenue au sel, aux acides et aux bases - Non glissante.

DESTINATION : Fléchage, parking, ligne de roulement. Intérieur - extérieur.

CARACTÉRISTIQUES



Aspect :	Légèrement satiné
Teinte :	Blanc, noir, jaune 1023, bleu 5012, bleu 5017, rouge 3020 et vert 6024
Densité :	1,42 +/- 0,05 (blanc)
Séchage :	Sec : 14 minutes
Ouverture au trafic :	1 heure après application.
Valeur limite en UE :	Catégorie A/i : 140 g/l 2010 Ce produit contient au maximum : 25 g/l de COV
Extrait Sec en poids :	64,50 % +/- 0,5 (blanc)
Extrait Sec en volume :	49 % +/- 0,5 (blanc)
Rendement moyen :	6 à 8 m ² / L soit environ 82 microns par couche Il varie suivant la porosité et la planéité du support,

Conditionnement : 15 L - 3 L

CONSERVATION : 12 mois en emballage fermé à l'abri du gel.
CLASSIFICATION AFNOR : Famille I Classe 7b2 (NFT 36 005)

**TECHNIQUE
& SERVICES**
TOUTES VOS SOLUTIONS PEINTURE

MISE EN OEUVRE

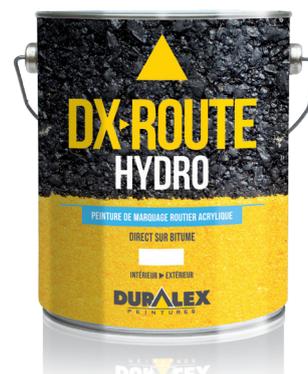
Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en oeuvre seront en conformité avec les recommandations de la norme NF P 74201 (Réf. DTU 59.3)

Application :

- En une passe sur chaussées hydrocarburées bien sèches et sans poussières.
Ne pas appliquer à une température inférieure à + 10 °.

Matériel : Rouleau antigoutte standard 12 mm ou polyester tissé 13 mm, brosse, machine à peindre.

Nettoyage : Eau.



HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Se reporter à la fiche de données de sécurité disponible sur le site www.duralex-peintures.com et aux indications portées sur l'emballage.

Cette fiche a été établie et corrigée le 08/03/19. Elle annule toutes fiches précédentes. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Les renseignements fournis sont basés sur les connaissances et notre expérience à ce jour. Elles ne peuvent en aucun cas impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. Les conditions d'application échappant à notre contrôle, ce document n'est pas contractuel et la société DURALEX PEINTURES se réserve le droit de tout changement sans préavis.

100 RUE DE LA DÉVIATION 93000 BOBIGNY | TÉL : 01 48 91 95 49 | FAX : 01 48 43 99 60
WWW.DURALEX-PEINTURES.COM

DURALEX
MARQUE DÉPOSÉE